

Au **Coeur** DE SAINT-PIERRE

#23

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



LA PHOTO S'EXPOSE **EN GRANDS FORMATS**

30 PHOTOS ANIMENT LA VILLE

04

SCOLARITÉ

Nouveaux fonctionnements
et horaires
Des TAP productifs

08

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Les micro-forêts
s'installent dans la ville

10

DOSSIER

Un été et une rentrée
sportive
Une école Multisports



La date du 19 mai a été vécue avec bonheur par tous les Français.

Chacun a toutefois conscience que la situation sanitaire reste fragile, notamment dans notre département des Landes, tant que la vaccination n'a pas protégé suffisamment de personnes, le risque d'un nouvel épisode de la pandémie n'est pas totalement écarté.

Les mesures de prévention et de protection sanitaires modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle, ces contraintes affectent la convivialité de notre commune.

Preuve en est, différentes manifestations et festivités ont dû être annulées à contrecœur. Je pense en particulier aux traditionnelles fêtes de Saint-Pierre-du-Mont avec le concert en plein air de l'École de Musique, aux cérémonies avec la participation des élèves de nos écoles, mais je n'oublie pas non plus nos aînés qui depuis mars 2020 n'ont plus le loisir de se retrouver au foyer Martet pour leur repas hebdomadaire et leurs après-midis de partage. Que le temps est long!

Malgré cela, nos associations saint-pierroises continuent à fonctionner et à garder un lien avec leurs adhérents grâce à l'investissement de leurs bureaux, de leurs dirigeants, de leurs bénévoles et avec l'appui sans faille des agents et des élus de la municipalité. Je connais l'impatience de tous les membres de nos associations à pouvoir pratiquer à nouveau leur activité favorite dès la rentrée. Nous aurons l'occasion de nous retrouver pour notre Forum des associations, le 4 septembre prochain, les personnels et élus en charge de cette manifestation sont à pied d'œuvre pour sa réussite.

Il y a un an, après le confinement du printemps, le conseil municipal prenait ses fonctions, nous avons été au rendez-vous de la proximité, de la gestion et de l'action.

D'ores et déjà, cela se mesure dans votre quotidien : l'ouverture du skatepark, l'aménagement en cours de la rue de Provence, le début des travaux des jardins familiaux avec de nouveaux aménagements, la mise en place de micro-forêts, le choix de l'architecte pour la réhabilitation des espaces publics du quartier de la Moustey, l'installation prochaine d'un conseiller numérique au service de la population, la création d'une école municipale multisports...

Vous pouvez également déambuler dans plusieurs sites de la ville et admirer l'exposition photo jusqu'au mois de septembre, sans oublier la base nautique de Ménasse avec son cadre exceptionnel, sa baignade surveillée et ses multiples activités.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, entouré des gens que vous aimez, avec plein de moments de joie et de bonheur.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Au cœur de Saint-Pierre - n°22

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC
(gestion forestière durable certifiée)
Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction et édition :
Sabine Darré et mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Mise en page : Jum Communication

Imprimé en France
Crédit photos : Ville de Saint Pierre-du-Mont / Béatrice Tomaiuolo - Mont de Marsan Agglomération - Service Communication / SICTOM du Marsan / Compagnons bâtisseurs / Les Dauphins Saint Pierre du Mont / Jean Michel Lacombe (couverture) / Jean-Louis Saubion
Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

SOMMAIRE

SCOLARITÉ
RENTÉE SCOLAIRE 2021
P.4

TRAITEMENT DES DÉCHETS
LE GESTE DE TRI
P.6

VIE QUOTIDIENNE
LA FOURRIÈRE
P.7

ENVIRONNEMENT
LES MICRO-FORÊTS URBAINES
P.8

LE DOSSIER
ACTIVITÉS ET ÉCOLE MULTISPORT
P.10



VIE QUOTIDIENNE
ATELIER VÉLO ET OUTILTHÈQUE
P.13

CULTURE
EXPOSITION PHOTO
GRANDS FORMATS
P.14

CHASSE
UN NOUVEAU LOCAL
P.16

CITOYENNETÉ
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
P.17

DÉMOCRATIE
EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES
P.18

L'AGENDA
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS
P.19

CŒUR D'ARTICHAUT
SAINT-PIERRE EN SELLE
P.20

1

UN CENTENAIRE REÇOIT LA MÉDAILLE DES PALMÉS ACADÉMIQUES

Samedi 22 mai 2021, Joël Bonnet, a reçu en mairie, Roger Bernadet, nouveau centenaire de Saint-Pierre-Du-Mont. Cet ancien professeur de français, d'histoire et de géographie, passionné de sport, de lecture, d'écriture, de peinture (ancien lauréat du 1^{er} prix du concours de peinture à Saint-Pierre-du-Mont) et de voyages, a reçu des mains de Bernard Broqua, président de l'AMOPA 40, le jour de ses 100 ans, la médaille des Palmes académiques. Un cadeau d'anniversaire plutôt inhabituel !

2

ÇA FLOTTE POUR ASSYA MAURIN ESPIAU

Les 3 et 4 juillet 2021 ont eu lieu les Championnats de France Para natation adaptée à Vichy. Assya Maurin-Espiau, licenciée du Club des Dauphins de Saint-Pierre-du-Mont a remporté pas moins de 4 titres de Championne de France Para natation adaptée sur 50 m dos, 50 m brasse, 50 m et 100 m nage libre. Cette performance sportive lui permet de décrocher son premier billet pour les Championnats du monde qui auront lieu en décembre prochain. Bravo Assya !



Arrêt SUR IMAGES

BRAVO LES JEUNES DE... LUBET BARBON !

Dès novembre 2020, les élèves de 3^e SEGPA du collège Lubet Barbon de Saint-Pierre-du-Mont ont réalisé un projet durant une année scolaire, en atelier habitat en lien avec la thématique du développement durable. Le projet « extension du studio en écomatériaux » a permis aux élèves de s'initier aux nouvelles techniques de construction et à la sélection et la mise en œuvre de matériaux de construction biosourcés, etc. Le collège Lubet Barbon a participé au concours BATISSIEL « Les génies de la construction 2021 », concours qui met en avant les constructions durables, écologiques ou futuristes. Le projet a reçu le premier prix de la catégorie PRO. Le 9 juin, 3 élèves et leurs encadrants sont allés à Paris pour recevoir le trophée correspondant. Le 22 juin, une cérémonie de remise des prix a été organisée au collège Lubet Barbon en présence de tous les acteurs de cette belle aventure.

4

CÔTÉ TERRAINS DE BOULISTES

Ce ne sont pas moins de 7 bouledromes qui ont été remis en état sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont. Les agents du service Espaces verts (dont Françoise et Julien) ont participé à la remise à niveau de chaque terrain. Les passionnés du cochonnet leur disent merci !

3

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE DE PASSAGE À SAINT-PIERRE-DU-MONT

Le vendredi 16 juillet dernier, les coureurs de la 108^e édition du Tour de France ont traversé l'avenue de Saint-Sever à Saint-Pierre-du-Mont. Un passage rapide de la 19^e étape du Tour de France 2021 : Mourenx-Libourne ! Ce spectacle rare a émerveillé entre autres spectateurs, les participants des vacances sportives organisées par le Service des Sports de Saint-Pierre-Du-Mont.

5

RENTRÉE SCOLAIRE 2021 : DES NOUVEAUTÉS !

Afin de préparer au mieux la «grande» rentrée scolaire de septembre, voici quelques informations à l'adresse des enfants et de leurs parents. Horaires modifiés, nouvelles modalités de transport, étude surveillée à l'accueil périscolaire, Centre de loisirs et un aperçu des activités sur le Temps d'Activité Périscolaire engagées dans les 3 écoles saint-pierroises : on fait le point!

De nouveaux horaires pour les écoles : un petit rappel

À la rentrée prochaine, il n'y aura que 4 jours d'école : **lundi, mardi, jeudi et vendredi.**

Les horaires d'ouverture seront les mêmes pour toutes les écoles de Saint-Pierre-Du-Mont : **8h30 -12h et 14h-16h30.**

L'accueil périscolaire est maintenu le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h30 jusqu'à 18h30.

Le passage à la semaine à 4 jours implique qu'il n'y aura plus de TAP, ni le soir après la classe ni le mercredi. Mais les équipes du périscolaire proposeront toujours des animations aux enfants sur les temps d'accueil.

Le Centre de loisirs de Ménasse

Il sera ouvert le mercredi toute la journée, et lors des petites vacances et des grandes vacances.

La nouveauté 2021 : pour aller au centre de loisirs de Ménasse lors des petites vacances et des grandes vacances, un service de transport scolaire va être proposé. Il existait avant la survenue de la Covid, avec un circuit sur la commune proposant différents points d'arrêt. À présent, il n'y aura qu'un seul lieu de rendez-vous qui sera à la Moustey avec un horaire fixe (en cours de décision) matin et soir. Les enfants seront pris en charge et transportés en bus de La Moustey à Ménasse. Ce service de transport sera lui aussi gratuit.

Renseignements

Pour toutes informations complémentaires, contactez le guichet Education à la mairie de Saint-Pierre-du-Mont au **05 58 76 49 18**

Un ramassage scolaire modifié

Pour les élèves des écoles Biarnès et Jules Ferry, il y avait un ramassage de bus matin, midi et soir. À partir de la rentrée de septembre 2021, il n'y aura plus de ramassage le midi.

Ghislaine Lallau, adjointe au maire et conseillère communautaire déléguée aux affaires scolaires, indique : « Il y aura toujours un transport en bus proposé aux familles le matin et le soir sur les circuits existants aujourd'hui. Le circuit de bus le plus fréquenté, le midi, était celui qui faisait la liaison Biarnès/La Moustey. Je ne voulais pas qu'il y ait une rupture de service, nous avons donc réfléchi avec l'agglo à l'organisation d'un service de substitution et suggéré la mise en place d'un pédibus (encadrement des enfants à pied). Nous avons questionné les familles qui utilisaient le bus à midi et susceptibles d'avoir besoin à la rentrée prochaine d'un accompagnement des enfants. On a eu très peu de retours positifs, nous nous étions fixé un seuil en dessous duquel nous ne pourrions pas mettre en place ce nouveau service. Nous n'avons pas atteint le quota requis, le pédibus ne sera pas organisé. Je tiens à préciser que désormais, dans un souci d'harmonisation de l'ensemble du service sur le territoire, le transport en bus scolaire sera gratuit pour les habitants de Saint-Pierre-du-Mont. »

Mise en place d'une étude surveillée

Un temps d'étude surveillée sera proposé à tous les enfants inscrits sur l'accueil périscolaire du soir. Il s'agit là de permettre aux enfants de s'installer dans un espace au calme pour faire leurs devoirs en autonomie, sous la surveillance d'un animateur du périscolaire. Ce ne sera pas de l'aide aux devoirs. Ce temps aura lieu de 17h30 à 18h30, les lundi, mardi et jeudi.

« L'idée est de proposer aux enfants qui restent tard à l'accueil périscolaire, et aux familles, d'anticiper le temps de travail à faire à la maison. »

LES DERNIÈRES SÉANCES DE TAP ONT ÉTÉ PRODUCTIVES



À l'école Jules Ferry

Les enfants ont travaillé à l'embellissement des abords de l'école, sur un arboretum. Ce travail a été fait en collaboration avec le Service Espaces Verts de la commune, c'est un projet partagé école-mairie de Saint-Pierre. Ce projet a débuté en septembre 2020. L'idée de départ était de faire découvrir les fleurs, les arbustes et la végétation proche de l'école et de permettre aux enfants d'identifier les différentes variétés. Ils ont confectionné des fiches explicatives en partenariat avec le Service Espaces Verts.



À l'école Frédéric Mistral

Les écoliers de Mistral ont déposé un dossier au Budget Participatif Citoyen du Conseil Départemental. Leur projet consiste à aménager un espace avec des tables de pique-nique en bois et du mobilier de jardin en palettes dans un espace extérieur à l'école, partie attenante à la salle de restauration derrière l'école. Les enfants ont également le projet d'une décoration murale avec une fresque en mosaïque. Cette dernière sera faite à partir d'un dessin qu'ils ont réalisé. Ce projet est mené conjointement par l'équipe éducative et l'équipe périscolaire, en partenariat avec les services techniques de la ville de Saint-Pierre. Il est également réalisé avec une collaboration des enfants de l'IME Saint-Exupéry pour la construction du mobilier. Ce lieu sera convivial et permettra de réaliser des activités dans un cadre apaisant.

SOUTENEZ LES ÉCOLIERS SAINT-PIERROIS, À VOS CLICS!

Chers lecteurs, si il est retenu, vous pourrez soutenir ce projet en votant en sa faveur, sur le site Internet du Conseil Départemental à partir du **2 novembre et jusqu'au 28 novembre 2021**.



À l'école du Biarnes

Les enfants ont participé à la Journée Mondiale de l'Autisme : c'était l'occasion de sensibiliser les élèves avec une boîte à questions mise à leur disposition et d'organiser des groupes de discussion autour de cette thématique. Il a été proposé à tous de s'habiller aux couleurs de cette journée « Tous en bleu ».



LE GESTE DE TRI DES EMBALLAGES ÉVOLUE

LE SICTOM DU MARSAN VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

Le SICTOM du Marsan a récemment communiqué de nouvelles consignes de tri à la population. À partir du 1^{er} mai 2021, le geste de tri a changé sur le territoire du SICTOM du Marsan dont Saint-Pierre-Du-Mont fait partie. Votre bulletin municipal se fait porteur d'un message de rappel sur les nouvelles modalités de tri.

*À compter du 1^{er} mai, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac / sac de tri. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant recyclés et valorisés.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères, car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Qui est concerné ?

Les 81 communes du Syndicat sont concernées par le changement des consignes (les communes de Labastide d'Armagnac, Retjons et Vielle Soubiran appliqueront les nouvelles consignes d'ici quelques semaines à l'ouverture des conteneurs enterrés et semi-enterrés). L'objectif est de tendre vers une harmonisation des consignes au niveau national pour le 1^{er} janvier 2023.

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans les communes dépendant du SICTOM du Marsan remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

- 1 / C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac / sac de tri
- 2 / Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3 / Pensez à les compacter pour gagner de la place
- 4 / Ne pas les imbriquer

Quelles sont les consignes de tri ?

Dans le sac ou bac jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourt, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, ou encore opercules et capsules en métal...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre. Désormais, plus de doute tous les emballages se trient !

Un tri de qualité = un coût maîtrisé



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Gérer les déchets, même lorsqu'on les recycle, est une activité qui a un impact sur l'environnement et qui constitue une charge économique pour le territoire. Réduire les déchets à la source est aujourd'hui indispensable. Il existe de nombreuses solutions pour réduire ses emballages : éviter les produits suremballés, acheter en vrac, apporter ses propres contenants... Le service communication / prévention va continuer à œuvrer à travers différents projets dans les semaines et mois à venir.

Combien un habitant, sur le territoire du SICTOM du Marsan, produit-il de déchets ?

Un habitant du territoire génère en moyenne 606,8 kg :

- 50,9 kg d'emballages à trier
- 31,6 kg de verres
- 6,9 kg de papiers
- 3,1 kg de textiles
- 214,2 kg d'ordures ménagères
- 300,1 kg de déchets de déchèterie.

Luttons contre les dépôts sauvages

Des gravats ici, des cartons là, un matelas un peu plus loin... lors des collectes, nos agents recensent encore de trop nombreuses incivilités. L'ensemble de ses déchets engendrent une réelle nuisance d'autant que 8 déchèteries maillent l'ensemble du territoire et sont ouvertes avec un accès gratuit à tous les particuliers. Pour rappel, tout dépôt hors conteneurs prévus à cet effet fera l'objet de poursuites : jusqu'à 1500 € d'amende et confiscation du véhicule conformément à l'article L541-3 du Code de l'Environnement.

Retrouvez tous les conseils sur l'appli mobile « mes déchets : Sictom du Marsan » ou sur le site internet <https://www.sictomdumarsan.fr/>

*Source : SICTOM du Marsan



LA FOURRIÈRE ANIMALE DU MARSAN

UTILITÉ ET MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

La divagation animale pose, outre des problèmes de protection animale (animaux accidentés), de potentiels problèmes de santé et de sécurité publique (accidents sur la voie publique, morsures, etc.) et des problèmes sociaux économiques par les attaques de troupeaux. La gestion de ces animaux est de la responsabilité du maire de chaque commune. La fourrière du Marsan localisée à Saint-Pierre-Du-Mont est un service public communautaire, dont il est sans doute utile de rappeler le fonctionnement et les interactions avec les citoyens.

La fourrière animale est un service public

Ne confondez pas la fourrière du Marsan de Saint-Pierre-Du-Mont, avec la Société Protectrice des Animaux. Bien que ces deux entités soient situées sur un même terrain, à très grande proximité l'une de l'autre, ce sont deux entités distinctes avec des fonctions et des attributions différentes.

Une fourrière est une structure communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et des chats trouvés errants ou en état de divagation jusqu'au terme des délais fixés aux articles L.211-25 et L. 211-26. La fourrière est donc un service public relevant des collectivités territoriales contrairement au refuge qui est un établissement à but non lucratif géré par une fondation ou une association de protection des animaux désignée à cet effet par le Préfet.

La fourrière assure la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis. Elle procède à la recherche des propriétaires des animaux retrouvés et à leurs restitutions quand ils sont réclamés.

La fourrière du Marsan est une fourrière communautaire qui dépend de Mont-de-Marsan Agglomération.

Les modalités de prise en charge d'un animal

Lorsqu'un animal est admis en fourrière, son propriétaire dispose d'un délai légal de 8 jours pour le réclamer. Lorsque ce délai légal est dépassé, l'animal est considéré comme abandonné. Le gestionnaire de la fourrière peut ensuite décider de livrer l'animal à un refuge animalier (comme la SPA) ou de l'euthanasier, si aucun refuge ou aucune famille d'accueil ne se présente pour accueillir l'animal. En France, pour des raisons de sécurité publique la loi interdit la divagation d'animaux domestiques ou sauvages et impose aux collectivités de disposer d'un service de fourrière animale.

« La fourrière de Saint-Pierre-du-Mont est référente pour les 18 communes de Mont-de-Marsan Agglomération. D'autres communes adhèrent à cette fourrière : environ 90. Celles-ci versent un euro par habitant à la fourrière pour son fonctionnement. Si l'animal provient d'une commune non adhérente, la fourrière ne peut pas le recueillir. » Indique Jean-Pierre Allais, maire de Laglorieuse et conseiller communautaire délégué en charge de la fourrière animale.

Pensez à faire identifier et stériliser les animaux!

« Dans la fourrière communautaire, nous récupérons 300 animaux par an. Si les gens font assez volontairement identifier les chiens, il n'en est pas de même pour les chats. Le souci est que les chats errants deviennent des chats sauvages, c'est une calamité pour les oiseaux et on peut se retrouver à terme avec des problèmes sanitaires graves. Seulement 1 % des chats sont identifiés, tatoués ou pucés! Il faut également veiller à les faire stériliser. Des campagnes de stérilisation sont organisées. Localement, les associations Chats libres et Matou Landes, sont chargés de récupérer les chats dans les communes, des chats dangereux que l'on ne peut pas approcher. Ces associations, grâce à une subvention octroyée par l'agglomération, ont la possibilité de les stériliser à plus grande échelle. Les associations après les avoir stérilisés, relâchent les chats dans des lieux précis pour pouvoir les nourrir par la suite. » Explique Martine Hebrard, chargée de mission à la Direction des Pôles Techniques Ville de Mont-de-Marsan et Agglomération.

SI VOUS TROUVEZ UN ANIMAL DIVAGANT :

Si l'on trouve un animal en divagation dans la rue, il faut en référer à la commune. Demander un imprimé à remplir à la mairie. Se munir de cet imprimé si l'on amène soit même le chien à la fourrière. Ou bien c'est un employé communal qui se charge de l'animal ou la police municipale. L'animal sera conduit à la fourrière. Si la mairie est fermée, consulter les panneaux d'affichages extérieurs, il y a le numéro d'une personne d'astreinte à joindre.

L'agglomération a passé une convention avec une société qui capture les chiens dangereux en fourrière, c'est la Société Harmonie Canine.

Fourrière du Marsan

Lieu dit "Candille" - Route départementale 390
40280 Saint Pierre du Mont
05 58 46 70 80



LES MICRO-FORÊTS URBAINES

DES AMÉNAGEMENTS DURABLES POUR LA VILLE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

Depuis plusieurs mois déjà, la municipalité de Saint-Pierre-du-Mont a engagé une réflexion sur l'intégration dans la commune d'îlots de forêts reproduisant le modèle de fonctionnement d'une forêt naturelle : des micro-forêts. Une réunion publique le 18 juin 2021, a donné le « top » départ d'une action participative dans laquelle le Service Développement Durable et le Service Espaces Verts agissent de concert avec la population pour sa réalisation.

Il suffit de 100 m² d'espace en friche pour planter une micro-forêt, même en zone urbaine dense et dégradée. Cette technique d'aménagement durable repose sur quelques principes simples, inspirés par la nature. Les micro-forêts, aussi petites soient elles, peuvent faire une différence considérable. Elles apportent des zones d'ombre, attirent des espèces végétales et animales et stockent même du dioxyde de carbone. Ce sont d'excellentes alliées des villes ! C'est une façon très pratique et relativement rapide de faire une action positive au vu du changement climatique et de la perte de biodiversité, tout en impliquant les Saint-Pierroises et les Saint-Pierrois à la construction de leur lieu de vie de demain.



Agnès Capitain,
chef du Service de Développement Durable de Saint-Pierre-Du-Mont, témoigne de cette action :

« Dans notre esprit, la micro-forêt, c'est créer un endroit où on va planter une petite forêt. On n'a pas la prétention de faire une forêt native même si on va utiliser des essences locales. Nous avons constamment à l'esprit le phénomène de changement climatique donc il va falloir s'adapter. Au niveau des quantités que nous souhaitons planter, ça se rapproche de ce que préconise Akira Miyawaki, qui, à partir des années 1970, a commencé à mettre au point une méthode pour planter de jeunes espèces indigènes les unes à côté des autres afin de régénérer rapidement les forêts au sein des terres défrichées (voir encart thématique). Nous allons planter très serré. Quand je dis nous, tout sera organisé avec les habitants lors d'événements organisés. 6 sites ont été identifiés pour recevoir ces micro-forêts (voir illustration). Le plus petit fait 230 m² et le plus grand 2500 m². Nous sommes humbles par rapport au rendu de ces micro-forêts, mais ce processus aura des impacts sociaux et économiques, car on va travailler avec des acteurs locaux et une ambition écologique. Ce seront des îlots de biodiversité et de fraîcheur, une façon d'envisager la ville de demain autrement. Les micro-forêts permettent également à l'eau de s'infiltrer, un enjeu majeur ! »



À NOTER

Les Saint-Pierrois seront acteurs de ce projet, mais toutes les personnes extérieures désireuses de participer à ce programme sont les bienvenues !



Le mot de Joël Bonnet, maire de la commune de Saint-Pierre-Du-Mont :



«Ce projet de micro-forêts est en gestation depuis quelques temps, cela faisait partie intégrante de notre programme de campagne lors des dernières élections municipales. Au-delà d'un projet participatif, nous sommes dans la continuité des actions menées lors de la 1^{ère} mandature et la volonté de conserver notre image « d'une ville à la campagne » en préservant notre qualité de vie tout en s'adaptant aux besoins de logements et de structures d'une commune de 10 000 habitants, je veillerai à ne pas opposer ces deux axes.

Ce type de plantation va permettre de créer des sites où la biodiversité sera préservée, contribuer à lutter contre le réchauffement climatique mais aussi sensibiliser la population à l'environnement.

Depuis la création d'un poste de responsable du développement durable et d'un poste d'adjointe en charge de l'environnement, cadre de vie et Conseil Municipal des enfants, nous accélérons toutes les initiatives liées à cette démarche.»



Frédéric Torrecillos
agent territorial et jardinier paysagiste
au Service Espaces verts ajoute :

«Les micro-forêts seront plantées sur plusieurs années en respect du rythme de la nature. Ce seront des lieux préservés. Au moment de la plantation on fait attention à beaucoup de choses : la nature du sol, on observe ce qui pousse naturellement dans les Landes et ensuite par rapport à l'évolution climatique on sait par exemple qu'un chêne Sessile va mieux tenir qu'un chêne Pédonculé. Que les chênes Tauzin apprécient bien le sol landais également. On fait une liste des variétés les plus adaptables de la région tout en envisageant l'évolution climatique à venir. Une micro-forêt, c'est deux ou trois ans d'entretien, d'arrosage, de désherbage, mais après c'est une forêt qui vit toute seule excepté quelques interventions de taille pour les cheminements, d'arbres fruitiers pour qu'ils donnent, mais elles ne doivent pas être « sous perfusion ». La première année de réaménagement du sol est super importante, car c'est l'année où on fait revivre ce sol, sa matière organique, ses champignons, ses bactéries, etc. Loin d'être du temps perdu, c'est du temps essentiel.»

LE CALENDRIER DU PROGRAMME MICRO-FORÊTS

Le 18 juin 2021 : 1^{ère} réunion publique au Forum de la Culture

Du 18 juin au 15 septembre : processus de vote. Les habitants peuvent voter pour choisir le site qui sera aménagé.

Le 2 octobre : Rendez-vous sur le premier site choisi pour l'événement « Refête du Troc ».

Le 9 octobre : Les personnes inscrites lors de la soirée au Forum pourront procéder à l'élaboration du design et une réflexion sur les habitudes de vie observées à l'endroit où sera implantée la première micro-forêt. Les personnes qui souhaitent se joindre à l'action doivent envoyer un mail à : a.capitain@saintpierredumont.fr

Une information sera délivrée dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier.

Le 30 octobre début du piquetage pour amender le sol.

Les plantations se feront en 2022.

Le vote : Jusqu'au 15 septembre, les habitants peuvent voter en mairie (urne) ou sur le site internet de la ville (onglet site Vivre au quotidien, Développement durable)

LES ACTEURS DU PROGRAMME

La municipalité de Saint-Pierre-du-Mont, le Service Développement Durable, le service Espaces Verts, Les jardins reconnaissants (association) pour la partie animation et des personnes bénévoles : Sabine Charles, expérimentée dans la plantation d'une micro-forêt, Angéline Guérrin étudiante détentrice d'une formation dans le domaine des micro-forêts entre autres et André Brettes pour la partie nourricière, arbres fruitiers, arbustes, partie aromatique et médicinale.

LA MÉTHODE DU BOTANISTE JAPONAIS AKIRA MIYAWAKI *

Depuis 1971, le japonais Akira Miyawaki est ainsi à l'origine de 1700 forêts natives, soit 40 millions d'arbres, à travers plus de 15 pays. Une méthode démontrant que la multitude des interactions améliore la résilience de la forêt aux perturbations extérieures et aux changements climatiques. Cette technique de reforestation serait particulièrement efficace pour lutter contre les îlots de chaleur urbain et plus généralement contre le réchauffement climatique. En effet, avec cette méthode de plantation très dense, sur une même surface les arbres poussent plus nombreux et plus vite et absorbent plus de CO2.

La philosophie de Miyawaki veut également que la démarche et notamment l'étape de plantation soient participatives afin d'impliquer les populations locales et les sensibiliser à l'environnement.

*Source : Centre de ressources du développement durable

AU RYTHME DE LA VIE SPORTIVE SAINT-PIERROISE

REPRISES D'ACTIVITÉS ET ÉCOLE MULTISPORTS

L'été et la rentrée à Saint-Pierre-du-Mont se feront sous le signe du rechauffage de baskets, du réenfilage de survêtement, du regarnissage des musettes et du réemplissage de bidons. Le mot d'ordre est lancé : c'est reparti ! Après une longue récupération forcée liée à la crise sanitaire, il est temps de remettre les organismes en marche. Inventaires de vestiaires et menus sportifs à venir...

OPÉRATION

« À LA DÉCOUVERTE DE NOS ASSOCIATIONS SPORTIVES »

Du 23 au 27 août 2021

Cette programmation gratuite est destinée aux enfants de 8 à 15 ans et permettra d'accompagner les associations sportives saint-pierroises dans leur redémarrage actif. Il s'agira de relancer la dynamique sportive après une longue période de latence contrainte. Les activités seront encadrées par les éducateurs sportifs municipaux diplômés d'État en collaboration avec les éducateurs-dirigeants des associations sportives et sections du Sporting Club Omnisports.

Le matin :

8h45, accueil ; 9h -12h, activités ; 12h -14h, pause repas (pique-nique fourni par les familles ou retour dans les familles).

L'après-midi :

14h, accueil ; 14h15/16h45, activités ; 16h45, goûter offert et bilan de la journée ; 17h, fin de journée/départ.

LES ACTIVITÉS

RDV à l'Espace Multisports
214 Rue de La Provence

Lundi 23 août : matin, **faya zumba** et **basket** ;
l'après-midi, **aïkido** et **handball**

Mardi 24 août : matin, **badminton** et **piscine** ;
l'après-midi, **pelote** et **Aïkido**

Mercredi 25 août : matin, **handball** et **tennis** ;
l'après-midi, **tir à l'arc** et **basket**

Judi 26 août : matin, **hip-hop** et **karaté** ;
l'après-midi, **football** et **rugby**

Vendredi 27 août : matin, **faya zumba** et **futsal** ;
l'après-midi, **judo** et **hip-hop**



INSCRIPTIONS

Renseignements et inscriptions au Service des Sports (ancienne mairie)
117 avenue Georges Sabde
40280 Saint-Pierre-Du-Mont
05 58 05 53 86
servicesports@saintpierredumont.fr

Joindre obligatoirement un Certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités sportives (ou le questionnaire médical à demander au service des sports) et le dossier d'inscription complet.

Infos complémentaires :
www.saintpierredumont.fr



**Saint Pierre
du Mont**
Landes
Ecole Multisports

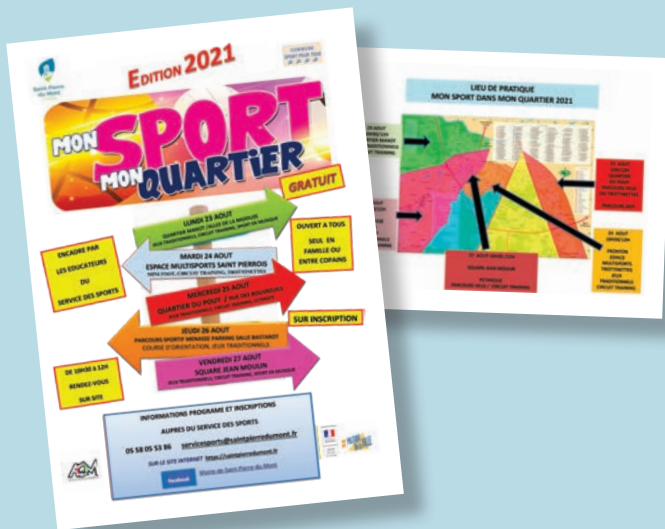
À NOTER

Dans la même semaine relance de l'activité «**Mon sport mon quartier**», participez en famille ou entre amis à des activités proches de chez vous.

Nombre de places limitées,
date limite d'inscription : 14 août.

Renseignements services des sports :
05 58 05 53 86

et servicesports@saintpierredumont.fr



- 23 août** - 10h30/12h - quartier manot - jeux traditionnels circuit training
- 24 août** - 10h30/12h - fronton espace multisports - trottinettes - jeux traditionnels - circuit training
- 25 août** - 10h/12h - quartier du pouy - parcours velo ou trottinettes - parcours defi
- 26 août** - 10h30/12h - menasse - co jeux traditionnels - circuit training
- 27 août** - 10h30 /12h - square jean moulin - petanque - parcours velo - circuit training

UNE NOUVEAUTÉ : L'ÉCOLE MULTISPORTS !

Le mot «**rentrée**» est toujours associé au mot «**école**», l'occasion pour la municipalité de Saint-Pierre-du-Mont et le Service des Sports de la ville de créer une nouvelle entité éponyme.



Guillaume Rayssiguier,
chef du Service des Sports

«**Compte-tenu des demandes des associations, du contexte des deux dernières années sportives et pour répondre aux modifications des rythmes scolaires dans notre commune (plus d'école le mercredi matin, nouveaux horaires des écoles), nous souhaitons développer un projet d'animations sportives le mercredi matin. Ces animations seront destinées aux enfants âgés de 4 à 9 ans, en priorité habitants domiciliés à Saint-Pierre-Du-Mont ou scolarisés dans une école de la commune. Cette école fonctionnera hors vacances scolaires de septembre à juin, sur 34 séances et 5 cycles d'activité ; les activités seront encadrées par les éducateurs du service des sports ; les éducateurs et dirigeants du Sporting et des associations de la Ville seront également présents à nos côtés pour certaines séances**»

RÉOUVERTURE

de la piscine municipale Claude Lassaigue
le **lundi 23 août** sur réservations,
horaires et informations
sur le site internet www.saintpierredumont.fr

**INAUGURATION DE L'EMS****LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE MULTISPORTS**

- Favoriser la passerelle entre l'école et les clubs sportifs.
- Proposer la découverte d'activités physiques et sportives du tissu associatif local, adaptées aux élèves du primaire dans un cadre ludique et sans esprit de compétition.
- S'initier à la pratique sportive.
- Permettre à l'enfant de se construire et de s'orienter vers une discipline sportive qui lui convienne, tel est l'objectif pédagogique de cette École. Dans cette optique, les enfants pourront pratiquer diverses activités sportives et découvrir de nouvelles disciplines.
- Donner aux plus jeunes la possibilité d'évoluer dans des situations inhabituelles et de développer, par le jeu, des capacités physiques et de motricité. Le but est d'agir sur la confiance en soi, l'imagination, la créativité, mais aussi l'habileté et la maîtrise de l'espace.
- Contribuer à la socialisation des enfants par la découverte des autres au travers d'ateliers collectifs et interactifs.
- Faire découvrir et commencer l'apprentissage de sports individuels et collectifs pour développer des qualités d'adresse, de résistance, d'endurance.

Olivier Duchene,

Responsable du secteur animation et vie associative du service des sports

« Pour la catégorie des 4/ 5 ans, les animations se dérouleront de 10h45 à 11h30 ; pour les 6 /7 ans, de 9h30 à 10h30 et pour les 8/9 ans de 9h30 à 10h45.

Ces animations auront lieu dans différents endroits de pratiques : à l'EMS, à la piscine Claude Lassaigue, au complexe Jean Audouin, à la Base de loisirs du Marsan, parcours Sportif de Ménasse et à la Plaine des jeux de Ménasse. Les tarifs seront basés sur une cotisation annuelle. Vous pouvez vous adresser au service des sports pour plus de précisions. »

Le **samedi 23 octobre**, l'espace Multisports saint-pierrois va couper son ruban inaugural. Privé de toute velléité cérémoniale pendant des mois, restrictions sanitaires obligent, le tout nouveau complexe sportif saint-pierrois va enfin pouvoir profiter d'un lancement officiel. Ce sera l'occasion pour la municipalité d'associer à cet événement aussi bien le milieu sportif que les associations sportives de la ville que l'ensemble des utilisateurs qui fréquentent quotidiennement les installations et équipements de l'EMS.

Cette journée inaugurale permettra également d'informer la population sur le large panel de pratiques sportives existantes dans ce lieu. La journée s'achèvera par remise des Trophées des Sportifs (deux saisons sportives).

A cette occasion, outre la gratification des sportifs et dirigeants sportifs, seront également distinguées, les associations ayant fait preuve d'initiatives et de créativité (effort numérique-animation réseaux sociaux) durant la période COVID.

La journée sera festive et sportive, au programme :**Le matin :**

10h15 à 11h15 : Portes ouvertes Ludic'o (activités aquatiques en famille) piscine Claude LASSAIGNE. (Sur réservation au service des sports avant le 13 octobre 2021).

Visite du site par les officiels et personnalités, à **11h45**, cérémonie du ruban sur le parvis avec la présence du Conseil municipal des jeunes, de l'AQM, des dirigeants associatifs et des partenaires ;

12h30 Discours des autorités et réception dans la salle D (réservée aux licenciés d'association, à leurs familles et aux officiels).

L'après-midi :

14h30 Sport en famille pour le grand public avec inscription préalable à cette adresse :

servicesports@saintpierredumont.fr

Activité 1 : 14 h30 / 15h10

Activité 2 : 15h15 / 15h55

Activité 3 : 16h / 16h40 ;

Activité 4 : 16h45 / 17h25

17h30 Fin de Sport en famille, verre de l'amitié sur le parvis. La nature des activités sera communiquée sur le Site Internet de la ville.

18h30 Trophées des sportifs saison 2019/2020 et 2020/2021 en salle D.

19h Apéritif buffet animé par Dream Landes.

UN ATELIER VÉLO ET UNE OUTILTHÈQUE POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DES SAINT-PIERROIS

Chacun cherche à éviter le coup de pompe face à une difficulté du quotidien. Trouver un moyen de locomotion pour aller travailler, faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical : tout ceci peut vite prendre l'apparence d'une montagne quand les moyens physiques et/ou financiers manquent. Idem pour les travaux à la maison, le bon outil fait toujours défaut au moment d'agir ! À Saint-Pierre-Du-Mont, l'atelier vélo de l'AQM et l'outilthèque des Compagnons Bâisseurs apportent des solutions efficaces et rapides.



Un atelier vélo pour faciliter la mobilité

« L'atelier vélo est proposé par l'Association du Quartier de la Moustey (AQM). Tout a commencé en 2015 pour répondre à un besoin de mobilité, pour pouvoir bouger à moindre frais. L'AQM, avec l'appui d'un éducateur spécialisé du Conseil Départemental a porté le projet. L'atelier est un endroit sympa et central dans le quartier, et surtout un lieu de rencontre, de cohésion sociale », annonce Claude Marson directeur de l'AQM.

Effectivement, l'atelier vélo est un véritable lieu de vie. Ici, on s'occupe d'un dérailleur, là un enfant du quartier s'arrête pour faire regonfler le pneu de son vélo, ici aussi un jeune majeur récupère sa bicyclette en état de marche pour pouvoir se rendre à un emploi saisonnier chèrement acquis. Le lieu est essentiel !

C'est un atelier devenu chantier d'insertion, depuis janvier 2021. Le chantier d'insertion dédié au nettoyage et au ramassage des encombrants, s'est donc diversifié ! La petite affaire au service des vélos en mal de soin ne connaît pas la crise. Pas besoin d'adhésion, le lieu est ouvert à tout le monde bien que destiné aux habitants du quartier en priorité, il suffit d'être domicilié à Saint-Pierre-du-Mont. « Ici on fait de l'entretien et de la réparation de base, nous ne sommes pas des techniciens pour faire des réparations complexes, réparer les freins, gonfler un pneu, changer les roues, régler un peu le dérailleur, OK ! On vend aussi des vélos à moindre coût entre 5 et 50 euros. On nous fait don de machines pouvant être réparées, nous ne prenons pas les machines destinées à la déchetterie ! » ajoute Claude Marson. L'atelier est supervisé par Pierre Molès qui en connaît un rayon sur la question !

AQM : Apt 1, 16 Rue de l'Île de France Bat 16, 40280 Saint-Pierre-du-Mont. **05 58 75 47 01**



Tu as le bon outil ?

Pas de scie sauteuse à disposition ? De truelle ou de tournevis ? Pas de problème pour trouver le bon outil grâce à l'outilthèque des Compagnons Bâisseurs ! Mais elle se cache où cette outilthèque ? Elle est abritée par la maison aux volets verts à côté de la crèche. L'entrée est à l'arrière du bâtiment. On y rencontre Malou Bory, coordinatrice territoriale des Compagnons Bâisseurs à Saint-Pierre-du-Mont.

« Si vous voulez bénéficier de l'outilthèque, il faut être habitant de Saint-Pierre-Du-Mont ou être habitant de Mont-de-Marsan Agglomération. Il faut adhérer à l'association des Compagnons Bâisseurs (entre 1 et 8 euros l'année); apporter un justificatif de domicile de moins de trois mois; une photocopie de votre attestation Assurance Responsabilité Civile; et laisser une caution (non encaissée) et enfin, remplir une fiche d'emprunt. L'outilthèque, qui comprend une variété d'outils assez conséquente, dépanne chaque semaine bon nombre de bricoleurs.

Rendez-vous 570 rue de la Provence à Saint-Pierre-Du-Mont. **07 68 46 39 59**



L'EXPOSITION PHOTO GRANDS FORMATS

« LUMIÈRE ET MATIÈRE » ANIME LA VILLE

Il y avait les images d'Épinal, voici les photos de Saint-Pierre-Du-Mont! Depuis quelques jours, les œuvres de photographes amateurs et professionnels font office d'estampes dans le cœur de ville de Saint-Pierre-Du-Mont et en différents lieux de la commune. Les talents de chaque artiste s'affichent en grand format pour une durée de trois mois.

UN JURY, UNE DÉLIBÉRATION, DES LAURÉATS

Mercredi 16 juin à 18 heures a eu lieu, à l'hôtel de ville, le vernissage de l'exposition Grands Formats sur le thème « Lumière et matière ».

6 photographes, professionnels ou amateurs confirmés, ont proposé des clichés pris dans l'agglomération montoise dont trente ont été retenus pour être implantés dans différents lieux de la commune.

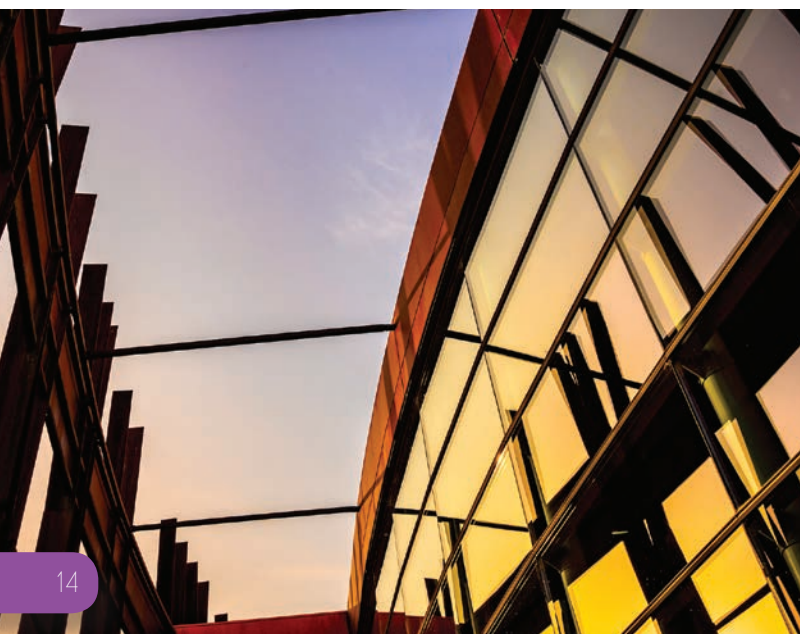
En cœur de ville, la déambulation pédestre démarre sur le parvis de la mairie devant une photo imposante dressée sur la façade de l'hôtel de ville.

Au total, ce sont douze sites (dont les entrées de ville) qui accueillent ces photos durant tout l'été.

UN CONCOURS PLÉBISCITÉ PAR LES PHOTOGRAPHES

« Lumières et matières », le thème du concours photo organisé par la ville de Saint-Pierre-Du-Mont (Service communication / vie associative, Centre Technique) et la section photo de l'ASPTT, aura inspiré bien des photographes. 45 adultes et 6 adolescents ont participé à ce concours en fournissant chacun deux ou trois photos prises dans le département des Landes en respect du libellé du concours.

Delphine Salembier, adjointe au maire en charge de la culture et du patrimoine, témoigne : « Nous avons déjà fait une exposition en 2019 qui avait eu du succès, c'était un encouragement, un appel à reproduire l'expérience. Pourquoi un concours photo ? Nous avons déjà un concours de peintre amateur, un concours de nouvelles. Nous avons remarqué qu'il n'y avait pas beaucoup de visibilité sur le travail des photographes, c'était l'occasion de mettre en avant leurs créations. Le club de photos de Saint-Pierre-Du-Mont se démène, également, tout au long de l'année pour valoriser la passion de ces photographes. C'était aussi l'occasion d'inciter ceux qui n'osent pas montrer leur travail à se lancer. Le recueil de photos a été très riche avec une production très intéressante, ce qui n'a pas facilité le travail du jury au moment de faire des choix ! Les photos sélectionnées par le jury resteront exposées en mairie pendant toute la période de l'été »





LE CONCOURS

LES LAURÉATS

Catégorie Adolescents :

L'IME Saint-Exupéry de Saint-Pierre-Du-Mont remporte le prix !

Titre de l'œuvre : Laffo (n° 49)

Catégorie Adultes :

Le 1^{er} prix est attribué à Bernard Sourbie

Titre de l'œuvre : Verre solitaire (et solidaire)

Le 2^{ème} prix est attribué à Laurent Bernède

Titre de l'œuvre : La mousse en folie danse dans la lumière (n°44)

Le 3^{ème} prix est attribué à Geneviève Roger

Titre de l'œuvre : Lumière sur glace (n°17)

Les membres du jury

Les photographes (professionnels et amateurs) : Christian Lafferrère, Jean-Louis Saubion, Jean-Michel Lacombe, Michel Vieux, Georges Lambert, Franck Mage ; Joël Bonnet maire de Saint-Pierre-Du-Mont, Delphine Salembier adjointe au maire en charge de la culture et du patrimoine, Cathy Leblay service communication/vie associative.



L'EXPOSITION : 30 PHOTOS IMPLANTÉES SUR PLUSIEURS SITES

Façade de la mairie ; triptyque sur pivot Place de la Mairie ; commerces du centre-ville ; Rond-Point du 21 août ; Allées du jardin public ; Rond-Point du pôle culturel ; façade de l'ancienne mairie ; quartier de La Moustey ; Rond-Point Légion d'Honneur ; Rond-point du Bourassé ; parvis de l'église ; EMS façade et clôture du skate park.

Le plan avec les implantations est consultable sur le site Internet de la ville.

Les agrandissements et impressions ont été produits par la société LJ Print.

Zoom sur ...

Les membres de la section photo de l'ASPTT qui ont prêté gracieusement les cadres photo et qui ont procédé à l'installation de ces dernières : Alain Cochet (président), Pascal Louloum, Geneviève Roger, Jacques Douat, Sylvain Giroult, Vincent Augé, Thierry Beraux, Francis Manciet.

Flash sur ...

Geneviève Roger pour la scénarisation des emplacements des photos exposées !

CONCOURS DE NOUVELLES ET DE PEINTURES 2021 - RÉSULTATS

Concours de Nouvelles

Thème : Je me souviens...

1^{er} Prix : MANSIET Madeleine "Un raz de marée"

2^{ème} Prix : FAUDEUX Thierry "Le dernier train"

3^{ème} Prix : RIST Chantal "Sous le vernis du Japon"

Concours de peintures

Thème : Matière, Lumière et Transparence

1^{er} prix : Françoise BRIDON MILLOT

2^{ème} prix : José REVENGA

3^{ème} prix : Robert COTTIN

Coup de cœur du jury : Nicole FAUTHOUX

Coup de cœur du public : Roseline FRANCESCHI



UN NOUVEAU LOCAL POUR LES CHASSEURS



ET UNE PLATEFORME DE VENAISON

En novembre 2019, suite à un acte de vandalisme, les chasseurs ont perdu leur local de chasse détruit par un incendie. Le matériel se remplace, pour les archives perdues le préjudice est malheureusement définitif. Depuis quelques mois les chasseurs ont retrouvé le sourire avec un tout nouveau local fraîchement érigé à leur attention. La construction a été faite en régie avec le concours du Service Technique de la ville.

Jean-Claude Lamothe, président de l'A.C.C.A se charge de faire la visite du nouveau local de chasse situé dans la zone industrielle Jean-François Compeyrot juste après les ateliers communaux : « Ici c'est notre salle de réunion avec un espace cuisine et un comptoir pour la convivialité. Nous avons des sanitaires, chose que nous n'avions pas avant et un espace tout aménagé et équipé avec chambre froide pour l'éviscération. Nous avons peint le local nous-même avec de la peinture fournie par la mairie. »

À l'extérieur 3 congélateurs récupérés permettent de stocker les viscères avant de les déposer dans les bacs de la plateforme de venaison attenante pour collecte. « Des déchets, nous n'en manquons pas, nous faisons en moyenne 20 battues par an pour le sanglier (112 prises cette année) et une quinzaine de battues pour le chevreuil (avec un quota de 42 prises). Il y a 101 chasseurs à Saint-Pierre-Du-Mont », ajoute le président.

Une construction en régie

Chaque agent du centre technique a pu, à l'occasion de cette construction, montrer son savoir-faire spécifique et sa capacité à travailler sur un projet d'envergure. Le centre technique municipal aura su également montrer son aisance dans la bonne coordination des forces en présence (agents techniques de la ville, entreprises et les bénévoles A.C.C.A.).

Sébastien Legrand, responsable du centre Technique Municipal explique :

« Nous avons mené une réflexion générale pour profiter de ces travaux et définir un projet ambitieux et plus adapté aux besoins de l'association de chasse. La concertation entre nos services, l'A.C.C.A et les élus a mené à ces réalisations : la mise en conformité du local sur le point sanitaire (découpe, stockage, traitement déchets) ; le raccordement des eaux usées aux réseaux collectifs (déversement des eaux usées directement dans un fossé) et la mise en conformité avec la réglementation des établissements recevant du public ; la création d'une aire de traitement des viscères ; l'agrandissement du local avec pièces supplémentaires, sanitaires, local archives, chambre froide et salle de découpe, etc ; le renforcement de la sécurité des accès ; l'amélioration de l'isolation du bâtiment ; la création d'un auvent pour la convivialité et l'échange ; le doublage des murs et des plafonds ; des menuiseries isolées et du double vitrage ; une reprise complète de l'électricité et de la plomberie ; la création d'une zone de parking. »

À noter : les plans ont été réalisés par le service technique.

Une plateforme de venaison

Le département des Landes est très giboyeux. Les prélèvements effectués par les chasseurs landais chaque année sont d'environ 1200 cerfs et biches, 15000 brocards et chevrettes et 15000 sangliers-laies. La partie noble, ou venaison, de ces animaux, est consommable et représente de 40 à 50 % du poids de l'animal. Le reste (tête, peau et panse) constitue les déchets de venaison en quantité. Les enfouissements effectués jusqu'à présent n'étaient pas satisfaisants d'un point de vue sanitaire et de gestion des écosystèmes. La création de la plateforme de venaison de Saint-Pierre-Du-Mont est un projet piloté par le SICTOM du Marsan et Mont-de-Marsan Agglomération. La plateforme est située à proximité du nouveau local de chasse. La réalisation de la plateforme s'est faite en régie par le centre technique municipal : une aire de stockage grillagée de 20 m², 4 bacs de déchets en place.

« Les travaux de la plateforme ont été étalés sur le second trimestre 2021. C'est un nouvel atout pour nous. La plateforme fonctionne depuis 5 mois environ, le temps nécessaire pour observer les petites améliorations de fonctionnement à apporter ! » témoigne Jean-Claude Lamothe, président de l'A.C.C.A de Saint-Pierre-Du-Mont.





LA CITOYENNETÉ

N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNÉES

Depuis plus de deux ans déjà, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de Saint-Pierre-du-Mont œuvrent pour leur commune. Du fait de la crise sanitaire que nous traversons, la Municipalité a décidé, en décembre 2020 et avec l'accord des enfants concernés, de prolonger leur mandat afin de poursuivre les travaux engagés.

RECONTEXTUALISATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Témoignage de **Béatrice Tomaiuolo**, adjointe au maire en charge de l'Environnement, Cadre de vie et Conseil Municipal des Enfants :

« Installés en février 2019, au sein du Conseil Municipal des Enfants de Saint-Pierre-Du-Mont, les jeunes élus âgés de 8 à 10 ans ont su développer leur fibre démocratique au travers de leur engagement municipal. Ces citoyens en herbe l'ont bien compris : partager des idées, échanger et concrétiser des actions prend du temps. Certains de leurs projets ayant de surcroît été ralentis, voire annulés du fait des restrictions nationales, ils travaillent désormais à mettre en application leurs propositions avant la fin supposée de leur mandat, en décembre 2021... Néanmoins, forts de leur expérience et soucieux du bien-être des Saint-Pierrois, les jeunes élus du CME poursuivront leur mandat bien au-delà de la date prédéfinie, et ce à leur demande. Nous saluons leur enthousiasme et leur engagement ! Pour répondre aux volontés des jeunes élus et aux besoins des Saint-Pierrois, la Municipalité de Saint-Pierre-du-Mont a décidé de se doter de deux instances citoyennes à destination des jeunes : un CMA (Conseil Municipal des Ados) et un CME (Conseil Municipal des Enfants). Pour ce dernier, des élections se tiendront entre les mois de novembre 2021 et janvier 2022. »

Bilan des travaux effectués et rappel de ceux en cours de réalisation

Les projets finalisés

- Décoration du stand de la commune (service Développement Durable) lors du Forum des Associations 2020
- Opération « Touche pas à ma forêt ! » menée le 25 octobre 2020, sur le site de Ménasse
- Réalisation de cartes de vœux à destination des personnes âgées de la commune en décembre 2020
- Représentation : fêtes de Saint-Pierre-du-Mont 2019, vœux du Maire 2020

Les projets en cours

- Réalisation d'un trajet sécurisé favorisant les mobilités douces entre l'EMS et l'école Jules Ferry (réflexion menée depuis l'été 2019)
- Activités autour de la pédagogie routière (réalisation de photographies et de vidéos)
- Préparation du Forum des Associations 2021 (stand CME)
- Reconduction d'une opération de nettoyage de la nature, en partenariat avec le groupe Leclerc et prévue le 25 septembre 2021



MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois

Avec l'été, l'espoir du déconfinement tant désiré se profile. Malgré toutes les difficultés, double élection, conditions sanitaires très exigeantes, votre municipalité a organisé des élections offrant toutes les conditions pour assurer la démocratie en tenant compte des risques liés à la COVID.

Ce trimestre a été très riche en événements culturels. Concours de peinture et de nouvelles, concours photos, mais aussi exposition des photos réalisés par des professionnels ont marqué la volonté de mettre en avant la culture dans notre vie municipale. Le développement durable avec la proposition des micro-forêts est aussi un des axes importants que nous voulons promouvoir.

Nous sommes déjà au travail pour préparer la rentrée. Elle sera marquée naturellement par le forum des associations qui permet à chacune et à chacun de découvrir toutes les possibilités sportives, sociales, culturelles et humaines offertes dans votre commune.

Plusieurs chantiers sont en cours, vous les découvrirez rapidement. Ecole multisport pour la découverte des différentes possibilités sportives pour les plus jeunes, mais aussi la présence d'un conseiller numérique qui va aider ceux, jeunes ou moins jeunes, qui se trouvent en difficulté face à ce déferlement numérique pour toutes les démarches administratives. La street food party sera aussi une des nouvelles animations qui vous sera proposée.

Vos élus de la majorité vous souhaitent un bon été et vous préparent la rentrée avec un premier rendez-vous au forum des associations.

COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

Merci pour votre confiance.

Chères Saint-Pierroises, Chers Saint-Pierrois,

Le dimanche 27 juin vous avez accordé votre confiance aux élus municipaux de notre groupe Patricia Beaumont et Julien Paris lors des élections départementales.

Dans l'ensemble des bureaux de vote de la commune vous les avez placés en tête du premier et du second tour. Ce résultat nous honore autant qu'il nous engage. Au nom de notre groupe d'élus et du Collectif citoyen pour Saint-Pierre-du-Mont, nous tenons à vous remercier chaleureusement.

Par votre choix, vous marquez votre soutien aux thématiques qui nous sont chères et que nous développons depuis plusieurs années à Saint-Pierre-du-Mont comme à Mont-de-Marsan agglomération : amplifier les solidarités à l'égard de toutes les générations, agir pour préserver notre environnement et davantage associer les citoyens à la vie de leur territoire.

Au sein du Conseil départemental, Patricia Beaumont et Julien Paris poursuivront ce même engagement de proximité et d'écoute pour la défense des intérêts de notre commune comme de l'ensemble des habitants du canton.

Nous sommes impatients de vous retrouver pour poursuivre nos échanges et partager des moments conviviaux. Malheureusement, cette année encore, de nombreux événements n'ont pu se tenir. C'est le cas des fêtes communales. Or ces moments collectifs sont fondamentaux pour créer le lien dont nous avons tant besoin, notamment en temps de crise.

En attendant de pouvoir nous retrouver à la rentrée de septembre, nous vous souhaitons un bel été et restons mobilisés à votre service.

Julien Paris, Patricia Beaumont, Elodie Escaffre, Frédérico Da Costa, Mireille Junca et Cédric Peter.

L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE



AOÛT

JEUDI 5 AOÛT

de 10h à 12h

Matinée d'informations sur le moustique tigre

Vous cherchez des solutions pour enrayer leur prolifération et éviter les piqûres : rendez-vous aux Jardins Familiaux de Saint Pierre du Mont. Gratuit et ouvert à tous.

Le sujet vous intéresse mais vous n'êtes pas disponible ? Signalez-le à : a.capitain@saintpierredumont.fr et indiquez vos disponibilités (soir, week-end...).

SAMEDI 21 AOÛT

à partir de 11h00

Cérémonie commémorative de la libération de Mont de Marsan

La cérémonie aura lieu à la stèle du pont de Bats, route de Bayonne.

DU 23 AU 27 AOÛT

Préparez votre rentrée sportive : à la découverte de nos associations sportives !

Si tu as entre 8 et 15 ans, viens t'amuser et choisir ton sport pour la nouvelle saison sportive.

« Mon sport dans mon quartier » : Venez participer en famille ou entre amis à des activités proches de chez vous. Rens : 05 58 75 31 07 poste 134 ou servicesports@saintpierredumont.fr.

DU 23 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE

Allocation de rentrée scolaire

Sous condition de ressources, pour les enfants saint-pierrois scolarisés en maternelle à la rentrée 2021. Le matin uniquement de 9h à 12h au bureau de Madame Payneau, à l'Hôtel de ville. Rens : 05 58 05 53 84.

SAMEDI 28 AOÛT

à partir de 17h

Gasc'on Tour journée de clôture

Déambulation du théâtre de verdure aux jardins publics.

Spectacle de danse puis représentation du GIGN (Groupe d'Intervention Globalement Nul) aux pieds de la Maison des associations, impasse Georges Sabde. Rens : theatredegascogne.fr / 06 19 04 14 85

SEPTEMBRE

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Forum des Associations

Venez découvrir les différentes associations de Saint-Pierre-du-Mont de 9h à 17h à l'Espace Multisports Saint Pierrois, rue de la Provence. Animations, initiations sportives et de loisirs. Renseignements auprès du service Communication et Vie associative : vieassociative@saintpierredumont.fr / 05 55 05 53 67.

JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE

Base Nautique et de Loisirs du Marsan

Baignade surveillée du lundi au vendredi de 11h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 20h jusqu'au 29 août 2021. Et de 12h30 à 18h30 du 30 août au 5 septembre 2021. Rens : www.basedeloisirsdumarsan.fr.

A PARTIR DU 15 SEPTEMBRE

Ecole Multisports

Chaque mercredi matin (hors-vacances scolaires) l'École Multisports accueille les enfants pour la découverte et la pratique d'activités sportives (4-5 ans, 6-7 ans et 8-9 ans).

Rens : 05 58 75 31 07 poste 134 ou servicesports@saintpierredumont.fr.

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

Exposition photos grands formats "Lumière et Matière"

Exposition grands formats en collaboration avec 6 photographes professionnels et amateurs : 30 photos implantées sur plusieurs sites de la Ville et visibles jusqu'au 15 septembre 2021. Plan d'implantation des photos disponible sur www.saintpierredumont.fr.

DÈS LE 16 SEPTEMBRE

Reprise du programme « Marches dans nos quartiers »

Inscriptions obligatoires : Service des Sports 05 58 75 31 07 ou à l'accueil de l'hôtel de ville. Fiche d'inscription sur www.saintpierredumont.fr.

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

à 9h30 et 11h30

Journée Européenne du Patrimoine

Franck, Greeter, vous propose la découverte de Saint-Pierre-Du-Mont au fil des sites remarquables d'hier et d'aujourd'hui (le pont de Bats, l'Église Saint Pierre...). Il évoquera aussi l'origine de la ville avec Saint Genès des Vallées, puis le lieu-dit Saint Louis et les vestiges et faits marquants de cette époque. Deux visites sont programmées à 9h30 et 11h30.

OCTOBRE

DU 05 AU 14 OCTOBRE

Cirque avec la Cie 3 fois rien

En partenariat avec le Théâtre de Gascogne entre l'Espace Multisports Saint Pierrois et le collège Lubet Barbon, rue de la Provence.

Infos et programme : theatredegascogne.fr / 06 19 04 14 85.

SAMEDI 9 OCTOBRE

Projet micro-forêt jardin-participatif

Réflexion sur le design du site sélectionné dans le cadre du projet. Rens : a.capitain@saintpierredumont.fr

SAMEDI 23 OCTOBRE

Inauguration de l'Espace Multisports Saint-Pierrois et du Skate-park

Avec le Trophée des Sportifs saisons 2020/2021 et 2021/2022. Programme à venir sur www.saintpierredumont.fr. (Sous réserve des protocoles et autorisations sanitaires).

DU 25 AU 29 OCTOBRE

Vacances Sportives d'automne

Pour les 8/15 ans

Thème « les ballons ronds ».

Rens : 05 58 75 31 07 poste 134 ou servicesports@saintpierredumont.fr.

LES ATELIERS DE L'AGENDA DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

SAMEDI 28 AOÛT

de 14h à 16h

Atelier récolte et conservation de graines

Aux jardins familiaux (rue de la Dominante) et sur le terrain de l'association « Les Jardins Reconnaissants ». Explication sur la sélection, reproduction et conservation des graines (légumes, fleurs et aromatiques). Fabrication de boîtes et sachets de graines en origami.

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

de 18h30 à 20h30

Atelier couture

Apprendre à utiliser sa machine à coudre et à réaliser des retouches simples.

Au Forum de la Culture et des Loisirs.

SAMEDI 2 OCTOBRE

de 10h à 16h

Re Fête du Troc aux Jardins Familiaux

Au menu : échange de plantes, graines, etc... ; gratifiera (zone de gratuité) : amenez tout ce dont vous ne vous servez plus, qui est encore en bon état, et qui peut rendre service ou faire plaisir à quelqu'un d'autre ; Atelier « Comment recréer un sol vivant au potager ? ». Cette journée se déroulera sur le site choisi suite aux votes du projet micro-forêt jardin participatif. Programme disponible en septembre sur www.saintpierredumont.fr

SAMEDI 16 OCTOBRE

de 14h à 18h

Après-midi pour les enfants de 8 à 12 ans.

- Atelier sensoriel autour des plantes aromatiques : découvrir la diversité des plantes (couleurs, formes du feuillage, de la tige...), perceptions sensorielles par l'odorat, le toucher, le goût.
- Fabrication de petits personnages en matière végétale. A la salle Bastarot, près du Centre de Loisirs de Ménasse.

Inscriptions :

a.capitain@saintpierredumont.fr
06 30 12 51 38

CONCOURS DE NOUVELLES 2022

Thème : « Sur la route »

1^{er} septembre au 31 décembre 2021

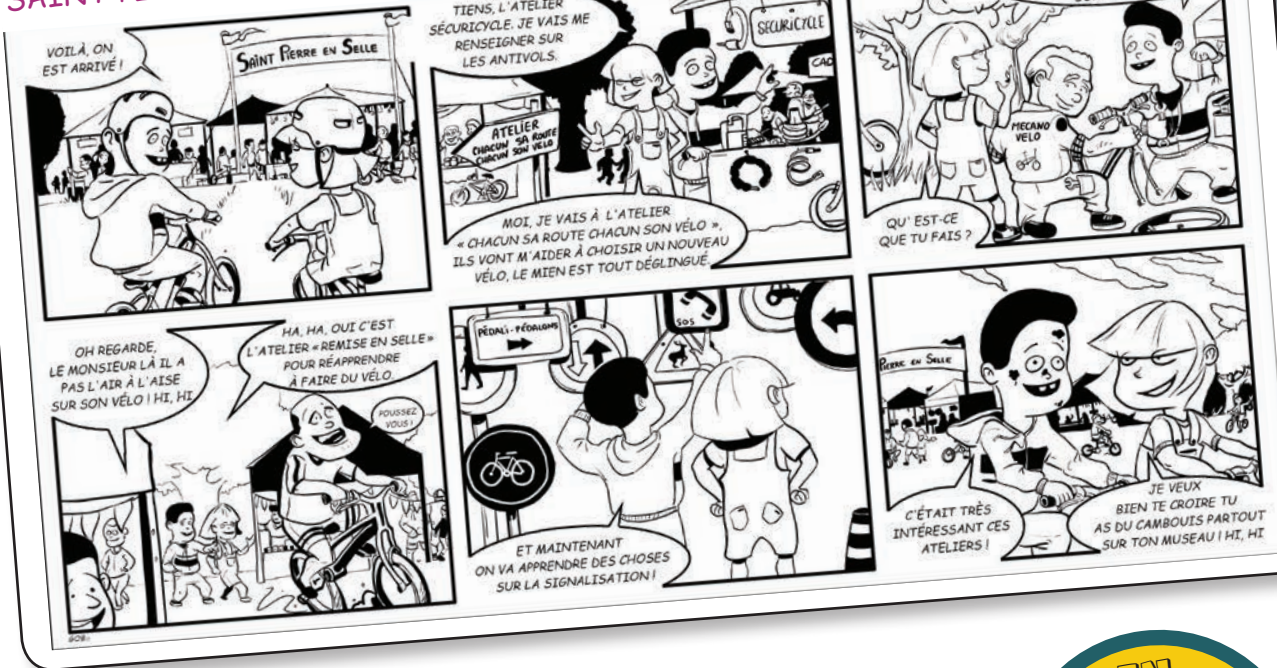
Remise des Prix le 13 mai 2022 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.

COEUR D'ARTICHAUT

Ma p'tite page à moi



SAINT-PIERRE EN SELLE



TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

EN SELLE POUR LE QUIZZ...

Samedi 5 juin 2021 a eu lieu la manifestation Saint-Pierre en Selle

De 14h à 17h, 5 ateliers situés à la mairie et au Pôle vous ont permis d'apprendre plein de choses.

Vous avez été nombreux à participer, les enfants, bravo pour votre curiosité !

Comme vous avez pu le voir dans la BD, Cœur d'Artichaut a lui aussi profité de cet après-midi pour apprendre à réparer son vélo...



1) Quel est « l'outil » le plus important à utiliser, d'abord et avant tout, pour le nettoyage régulier de sa bicyclette ?

- a) un chiffon
- b) une clé à molette
- c) un tournevis
- d) des pinces

2) Comment se nomme la partie centrale d'une roue, où sont fixés les rayons et où se trouve le roulement à billes ?

- a) cœur de roue
- b) moyeu
- c) axe central
- d) boîtier de roue

3) Que doit-on vérifier lors de la réparation d'une crevaison ?

- a) s'assurer que la pièce (ou rustine) soit bien collée sur la chambre à air avant de la remonter dans le pneu
- b) vérifier s'il ne reste pas un objet « perforant » piqué dans le pneu
- c) regonfler à la pression recommandée
- d) éviter de repasser au même endroit, où on a fait la crevaison

Réponses : 1-a / 2-b / 3-b